

PROJET D'ETABLISSEMENT 2012- 2014

« POUR UN LYCÉE OUVERT DE LA RÉUSSITE, DE L'AMBITION DANS LE PROJET D'ORIENTATION
ET DE LA CITOYENNETÉ »

- **AXE 1 : LA REUSSITE DE L'ENSEMBLE DES ELEVES**
- **AXE 2 : EDUCATION A L'ORIENTATION ET PARCOURS DE DECOUVERTE
DES METIERS ET DES FORMATIONS**
- **AXE 3 : OUVERTURE (INTERNE ET EXTERNE) ET CITOYENNETE**



LYCEE POTHIER
ORLEANS



LYCEE POTHIER
2 bis rue Marcel Proust
45 000 ORLEANS

Téléphone : 02 38 79 56 00
Télécopie : 02 38 81 74 56
Messagerie : ce.0450049j@ac-orleans-tours.fr

Le Projet d'établissement se présente comme un « **document cadre** » avec de « **grands objectifs** » auxquels l'ensemble de la communauté éducative est attaché, adhère et se réfère.

Les actions présentées ne sont pas exhaustives et peuvent évoluer en fonction des ressources humaines et du contexte.

Le Projet d'Etablissement « **n'est pas figé** »

mais en « **permanente évolution** » ;

c'est un document de vie de l'établissement.

Axe 1 : Projet d'établissement

LA REUSSITE

de l'ensemble

des ELEVES

La réussite de l'ensemble des élèves renvoie la communauté éducative et ses acteurs à la question première de l'identification des besoins des élèves pour réussir.

Une réponse globale à cette question peut s'articuler autour de trois dimensions qui participent à des degrés divers et selon diverses formes à la réussite de tous les élèves :

- la motivation
- l'accompagnement et la prise en charge
- le temps et les espaces de travail

Ces trois dimensions ont structuré la réflexion du groupe de travail, la détermination des objectifs et l'élaboration des propositions d'action.

Objectif 1 : développer la motivation des élèves et le travail personnel		Objectif 2 : développer la prise en charge des élèves et l'implication les familles	
action 1.1	utilisation du cadre offert par l'accompagnement personnalisé	action 2.1	ouverture de l'accès aux absences et aux notes pour les familles
action 1.2	définition d'une plage d'étude dans l'emploi du temps	action 2.2	renforcement du tutorat en direction des élèves redoublants
action 1.3	valorisation du rôle et de la place du CDI	action 2.3	évolution du calendrier de l'année scolaire
action 1.4	évolution des modalités d'évaluation des élèves	action 2.4	accompagnement spécifique des sportifs de haut niveau
		action 2.5	utilisation de l'Espace Numérique de Travail

Objectif 3 : améliorer le cadre matériel et les espaces de travail	
action 3.1	ouverture et fermeture des grilles de l'établissement
action 3.2	création d'espaces de travail autonomes

Les actions proposées s'ajoutent au dispositif pédagogique et éducatif qui existe au lycée et qui a été installé progressivement dans le cadre de la mise en œuvre des précédents projets d'établissement. La liste des actions existantes, actions qui elles-mêmes évoluent avec le temps dans leur forme et leur contenu, n'est volontairement pas reprise dans la mesure où leur contribution à la réussite de tous les élèves a acquis antérieurement une légitimité.

Par ailleurs, aucune action n'a été spécifiquement envisagée dans la perspective de la réussite des tous les étudiants inscrits en CPGE.

Indicateurs retenus

Les choix des indicateurs observés est susceptible d'évoluer durant la période de validité du projet d'établissement en fonction de leur pertinence.

Taux de réussite au baccalauréat par série

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Bac ES	77,6 %	84,1 %				
Bac L	76,9 %	86,6 %				
Bac S	88,4 %	81,5 %				
Bac STG / STMG	83,5 %	74,7 %				

Taux d'accès au baccalauréat

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
2 ^{nde} -> Bac GT	70 %					
1 ^{ère} -> Bac GT	84 %					

Taux de passage en fin de seconde

Taux de redoublement de la seconde

Taux de réorientation en fin de seconde

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
passage en 1 ^{ère} GT	83,3 %	87,8 %				
redoublement 2 ^{nde}	14,5 %	8,2 %				
réorientation	2,2 %	4,0 %				

Nombre d'abandons de la scolarité au cours de l'année de seconde

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
démission en 2 ^{nde}	2	0	5			

Taux d'élèves redoublants de seconde accompagnés en tutorat

Taux de satisfaction du 1er vœu des élèves redoublants de 2^{nde}

	2012	2013	2014	2015
redoublants de 2 ^{nde} bénéficiant du tutorat				
1 ^{er} vœu d'orientation des redoublants satisfait				

Taux d'absentéisme par niveau de classe

	2011	2012	2013	2014	2015
absentéisme en 2 ^{nde}					
absentéisme en 1 ^{ère}					
absentéisme en terminale					

Objectif 1 : développer la motivation des élèves et le travail personnel

Action 1.1 : utilisation du cadre offert par l'accompagnement personnalisé

La mise en place de l'Accompagnement Personnalisé est un point fort de la réforme 2010 du lycée. Elle doit être un moyen d'aider les élèves à la réussite de leur scolarité au lycée.

L'Accompagnement Personnalisé doit se mettre en place autour de compétences à acquérir donc autour d'un projet avec une concertation en amont des équipes enseignantes y compris les professeurs documentalistes.

L' AP en seconde

Les séances d'AP doivent s'appuyer sur les compétences transversales du Livret Personnel de Compétences (LPC) du socle commun du collège.

Une période de concertation sur les compétences et les méthodologies doit être prévue pour l'équipe pédagogique chargée de l'AP pendant les premières semaines de septembre (3 ou 4 séances d'AP de septembre). Ces séances seront des moments d'échanges de pratiques et d'élaboration d'outils pour l'AP ; ces outils seront mutualisés et mis à disposition de l'ensemble des personnels du lycée par l'intermédiaire de l'ENT.

L'AP en Première et Terminale

Même démarche mais en axant principalement sur les compétences disciplinaires.

L'accompagnement personnalisé peut être utilisé pour travailler sur des projets culturels, sur l'orientation, la méthodologie ou plus spécifiquement sur la maîtrise des nouveaux médias, thématiques auxquelles les professeurs documentalistes peuvent apporter leurs compétences.

Action 1.2 définition une plage d'étude dans l'emploi du temps

Installer dans l'emploi du temps des heures d'étude et développer des espaces de travail afin de mettre en place des habitudes de travail et favoriser l'autonomie.

Les sorties du lycée durant la journée scolaire doivent être ainsi limitées.

Cette disposition peut être mise en place le matin de 9h00 à 12h00, en priorité à l'intention des élèves de seconde, dans le cadre d'une étude surveillée par un AED.

La présence des élèves est saisie sur Pronote ce qui permet à l'équipe enseignante et à la famille de suivre l'assiduité des élèves à l'étude. De la même manière, un professeur principal ou un tuteur pourra vérifier qu'un élève à qui il a conseillé de travailler en étude aura bien suivi sa recommandation..

Action 1.3 valorisation du rôle et de la place du CDI

Le Centre de Documentation et d'Information est un espace de travail et de lecture où les élèves peuvent venir soit en autonomie, soit dans le cadre de leurs cours.

Occupant une place stratégique dans le lycée, au cœur du Nouvel Espace Scolaire, il accueille tous les membres de la communauté éducative et est géré par trois professeurs documentalistes qui travaillent à temps plein et participent à la réussite de l'ensemble des élèves.

Missions des professeurs documentalistes (cf. protocole d'inspection de février 2007)	Actions principales concourant à la réussite de l'ensemble des élèves
Formation des élèves à la maîtrise de l'information	<ul style="list-style-type: none">- Initiation à la recherche documentaire de toutes les classes de 2^{nde}- Méthodologie dans le cadre de l'ECJS et des TPE- Participation à l'accompagnement personnalisé (acquisition de méthodologie, recherches documentaires sur l'orientation, maîtrise des nouveaux médias)- Education à l'image
Mise à disposition des ressources et organisation de la diffusion de l'information utile au sein de l'établissement	<ul style="list-style-type: none">- Approvisionnement du fonds documentaire en ressources récentes sur supports papier et numériques (vidéothèque, abonnements à l'encyclopédie Universalis en ligne et à lesite.tv)- Ouverture prochaine du portail du CDI (E-Sidoc) via l'ENT afin de mettre à la disposition des élèves la base de données documentaires ainsi que diverses informations et des fiches méthodologiques
Aide à l'ouverture de l'établissement sur son environnement éducatif, culturel et professionnel	<ul style="list-style-type: none">- Expositions pédagogiques- Projets culturels- Promotion de la lecture- Ressources spécifiques à l'orientation
Conception et mise en œuvre d'une politique documentaire pour l'établissement	<ul style="list-style-type: none">- Adaptation des actions aux besoins des élèves (séances pédagogiques, politique d'acquisition des documents...)

Action 1.4 évolution des modalités d'évaluation des élèves

Le système actuel de notation chiffrée ne montre pas toujours de façon explicite, l'évolution des résultats et les progrès de l'élève sur une longue période. Un dispositif complémentaire du bulletin traditionnel peut être mis en place pour valoriser les progrès et l'attitude de l'élève.

Une **grille sur PRONOTE**, comptant les grandes compétences du socle commun du collège mais aussi d'autres compétences complémentaires, pourrait être complétée par le Professeur Principal et/ou les enseignants concernés.

Cette grille pourrait être modifiée, complétée, puis validée par l'ensemble de l'équipe pédagogique en début d'année en fonction du profil de la classe. Cette évaluation pourrait prendre en compte les évolutions de l'élève à travers les séances d'AP et des autres temps de classe.

Ce dispositif pourrait être expérimenté en seconde puis généralisé en première et terminale.

Compétences	Professeur concerné	Non acquis	En cours d'acquisition	Acquis
<i>Maitrise de la langue française</i>	Français			
<i>Pratique d'une langue vivante étrangère</i>	LV1 et LV2			
<i>Principaux éléments de mathématiques et culture scientifique et technologique</i>	Mathématiques PC			
<i>Maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication</i>	PC SVT			
<i>Culture humaniste</i>	HG			
<i>Compétences sociales et civiques</i>	SES			
<i>Autonomie et initiative</i>	PP			

Le document constitue un outil de travail et de diagnostic à l'usage de l'équipe enseignante qui pourra construire son action, et tout particulièrement lors de l'accompagnement personnalisé, autour des compétences à développer. Ce document pourra aussi donner lieu à des commentaires aux familles lors des rencontres parents professeurs ne complément de bulletins de notes.

Objectif 2 : développer la prise en charge des élèves et l'implication les familles

Action 2.1 ouverture de l'accès aux absences et aux notes pour les familles

L'ouverture de l'application Pronote dans sa partie accès aux notes et aux absences des élèves, doit permettre de répondre à une attente des familles et à un meilleur suivi de leur part.

La limitation de la saisie des absences en direct par les professeurs devra se réduire progressivement avec l'accroissement des installations de postes informatiques dans les salles.

Alerter la famille de l'absence par un envoi systématique de SMS et réaliser ainsi un suivi en temps réel semble une étape à franchir, l'implication des parents est indispensable pour lutter efficacement contre l'absentéisme.

Action 2.2 renforcement du tutorat en direction des élèves redoublants

Ce dispositif, prévu par les textes relatifs à la réforme des lycées de 2010, a pour but la mise en place d'un suivi efficace et personnalisé des élèves.

Les élèves concernés le seraient soit sur proposition du professeur principal, à l'issue du premier trimestre, considéré ici comme une période d'observation, soit à la demande de l'élève lui-même.

Les tuteurs seront choisis parmi les personnels volontaires ne faisant évidemment pas partie de l'équipe pédagogique.

Il s'agit de « créer, dans le cadre d'un dialogue sur le long terme avec un adulte référent, des conditions propices permettant à l'élève de parfaire le développement de son autonomie ».

Dans ce but, le tuteur aura un rôle de conseil auprès du lycéen pour l'aider à répondre aux exigences de travail et d'organisation, ainsi que dans l'élaboration de son projet d'orientation, en liaison avec l'équipe éducative.

Un dispositif particulier sera proposé aux élèves doublant leur classe de seconde : le tutorat leur sera imposé dès le mois de septembre, et le tuteur sera choisi, dans la mesure du possible, parmi l'équipe pédagogique de l'année précédente (par exemple le professeur principal).

Le tutorat pourra être proposé également aux élèves de première, notamment dans le cas où le conseil de classe du dernier trimestre fera apparaître des fragilités dans leur profil.

Enfin, il a été proposé d'associer des élèves de Terminale à ce dispositif en seconde, dans le but d'épauler le tuteur sur des problématiques touchant à l'intégration au milieu scolaire.

Action 2.3 évolution du calendrier de l'année scolaire

Structurer l'année en deux semestres avec une période charnière la mi-janvier afin d'éviter la course aux notes et travailler sur l'évaluation des acquis (réforme).

Mettre en place un conseil d'équipe pédagogique en octobre. Il permettrait la transmission à la famille d'un premier relevé de notes et d'absences voire un bilan sur l'adaptation au lycée. Pour les élèves détectés en difficulté, il pourrait être suivi d'une rencontre avec la famille dès novembre afin de fixer des objectifs à atteindre et les moyens à mettre en œuvre voire du tutorat.

Action 2.4 accompagnement spécifique des sportifs de haut niveau

Les élèves sportifs de haut niveau qui sont scolarisés au lycée poursuivent un double projet de réussite scolaire et sportive. La recherche de l'équilibre des contraintes et des enjeux représente une source de difficultés qui peut s'avérer préoccupante pour les élèves et leur famille, comme pour les équipes enseignantes et le service vie scolaire. La situation d'éloignement familial et le statut d'interne dans l'établissement pour une majorité d'entre eux constitue aussi une composante importante de leur vie au lycée, voire une difficulté supplémentaire.

Le suivi des sportifs de haut niveau et la valorisation des deux aspects de leur projet personnel nécessite la constitution d'un document spécifique mettant en regard les résultats sportifs et scolaires, l'investissement sportif et scolaire, l'évolution des parcours, les projets à court et moyen terme, Le renseignement régulier du document de suivi par les équipes enseignante et sportive, sa communication aux parents avec le bulletin semestriel, sa prise en considération au moment des échéances importantes de la scolarité doit faciliter la construction d'une vision globale de l'élève et de son évolution.

Dans l'hypothèse d'un découpage de l'année scolaire en deux semestres, la réunion du conseil d'équipe pédagogique devra associer les entraîneurs des sportifs de haut niveau et intégrer leur connaissance de l'élève dans sa dimension sportive et compétitive.

Les stratégies d'aide et de soutien particuliers pourront être élaborées à cette occasion. En s'appuyant sur les dispositifs existants, l'accompagnement spécifique mis en place au profit de ces élèves sera connu des tous les acteurs - équipe enseignante, entraîneurs, vie scolaire, élève et famille - et pourra faire l'objet d'un suivi de proximité apte à le rendre efficace et à en faire évoluer la structure ou le contenu au gré des besoins.

Action 2.5 utilisation de l'Espace Numérique de Travail

L'Espace Numérique de Travail qui s'installe au sein du lycée a vocation à faciliter l'accès aux connaissances et la communication entre les usagers de l'établissement.

L'ENT pourra recevoir l'encyclopédie Universalis qui sera consultable par les élèves depuis l'intérieur du lycée comme depuis leur domicile.

Les travaux réalisés par les équipes chargées de l'accompagnement personnalisé pourront être consultés par l'intermédiaire de l'ENT.

L'évaluation des compétences sera être mise à disposition des enseignants et des familles grâce à l'ENT.

Les documents de suivi des sportifs de haut niveau pourront être mis en commun et renseignés par ce biais afin de pouvoir être consultés par tous les personnels intéressés.

L'appropriation des fonctionnalités offertes par l'ENT suppose que les membres de la communauté scolaire puissent être formés et informés par des dispositifs ad hoc.

Objectif 3 : améliorer le cadre matériel et les espaces de travail

Action 3.1 ouverture et fermeture des grilles de l'établissement

Cette proposition porte sur un dispositif déjà testé au lycée Pothier il y a plusieurs années et abandonné au bout de quelques mois à la demande des parents d'élèves.

Il semble pourtant opportun de proposer à nouveau de l'intégrer dans ce projet d'établissement car cela constituerait un moyen parmi d'autres de lutter contre l'absentéisme, qui reste un problème contre lequel l'ensemble des personnels de l'établissement lutte au quotidien.

La proposition consiste en une synchronisation de l'ouverture et de la fermeture des grilles d'accès côté élèves [rue Emile Zola] avec les sonneries de début et de fin de cours. Les grilles resteront donc ouvertes uniquement pendant la durée des interours [un temps d'ouverture plus long pourrait être proposé sur le créneau 12h15 / 14h].

Du fait de la position géographique privilégiée du lycée Pothier, nos élèves sont en permanence soumis à « l'appel du centre ville », auquel il leur est parfois bien difficile de résister...

Le dispositif proposé aurait pour effet de diminuer de manière significative cette forme d'absentéisme « d'opportunité », nous permettant ainsi de davantage concentrer nos efforts sur cette autre forme d'absentéisme qu'est l'absentéisme chronique.

Pour que cette présence accrue des élèves au sein du lycée soit mise au service de leur réussite, il faudra bien entendu mettre à leur disposition les espaces de travail appropriés, d'autant que le maintien des élèves au lycée pendant la journée est une demande forte de certains parents qui comprennent mal que leurs enfants soient livrés à eux-mêmes en dehors des heures de cours.

Action 3.2 création d'espaces de travail autonomes

Le bâtiment HTK n'est plus utilisé au sein du lycée Pothier depuis la construction du bâtiment L dédié aux classes préparatoires. Si le Conseil Régional donne son accord, il pourra être réinvesti.

Parallèlement, les élèves demandent de nouveaux espaces de travail autonome, ceux existants étant insuffisants : un espace ouvert (bâtiment C) susceptible de gêner le bon déroulement des cours dans les salles avoisinantes et une seule salle d'étude en autonomie (bâtiment A) face à la Vie Scolaire.

Il pourrait donc être intéressant de réinvestir le bâtiment HTK comme lieu de travail autonome.

En dehors de cette hypothèse, le RDC du bâtiment C peut faire l'objet d'une réflexion sur l'utilisation des salles libérées des activités d'enseignement, tout particulièrement en vue d'y installer l'étude surveillée évoquée dans une action précédente.

Le renforcement induit de la présence adulte doit concourir positivement au fonctionnement global du bâtiment et à l'accès des élèves à l'autonomie.

Synthèse des évolutions du fonctionnement pédagogique et éducatif du lycée inhérentes aux propositions d'action du groupe de travail.

- 1- Préparation de l'accompagnement personnalisé durant les quatre premières semaines de l'année scolaire (septembre) ; les élèves sont libérés, l'équipe des professeurs détermine les compétences et les contenus pour toute l'année.
- 2- Création d'espaces de travail autonomes et d'études surveillées (bâtiment HTK ou RDC du bâtiment C) permettant de favoriser le travail personnel au lycée, sur des plages horaires d'étude inscrites à l'emploi du temps des élèves de seconde (plages horaires disponibles dans l'EDT le matin).
- 3- Accès de la base de données du CDI depuis l'ENT et abonnement à l'encyclopédie Universalis en ligne.
- 4- Mise en œuvre d'une évaluation des compétences qui dépasse les connaissances strictement disciplinaires des enseignements, utilisation de cette évaluation dans le suivi des élèves et l'identification de leurs besoins.
- 5 -Utilisation de l'accompagnement personnalisé pour exploiter les grilles d'évaluations des compétences et développer l'aide appropriée aux élèves.
- 6- Accès des parents par l'application Pronote aux absences et aux notes des élèves, transmission des absences aux parents par SMS.
- 7- Systématisation du tutorat pour les élèves redoublant la 2^{nde}, amplification du dispositif pour l'ensemble des classes de 2^{nde} et 1^{ère}, intervention d'élèves de terminale pour les questions d'adaptation au rythme du lycée.
- 8- Découpage de l'année scolaire en deux semestres et instauration d'un conseil d'équipe pédagogique en octobre visant à mettre en place, en particulier pour les élèves en difficulté, les dispositifs d'aide adaptés.
- 9- Elaboration d'un document de suivi des sportifs de haut niveau permettant d'identifier et de valoriser les deux axes du projet personnel de l'élève, la réussite scolaire et l'excellence sportive.
- 10- Entrée en application de l'ENT, ouverture des applications existantes et nouvelles, appropriation des possibilités offertes par les membres de la communauté scolaire par une formation adaptée.
- 11- Ouverture et fermeture des grilles de l'établissement rue Emile Zola au rythme des entrées et sorties de cours en vue de limiter l'absentéisme d'opportunité favorisé par la situation géographique du lycée.

Axe 2 : Projet d'établissement

EDUCATION A L'ORIENTATION

et

**PARCOURS DE DECOUVERTE DES METIERS
ET DES FORMATIONS**

L'éducation à l'orientation des élèves est l'une des clés de la réussite scolaire. Elle doit leur permettre d'acquérir la capacité à s'orienter tout au long de la vie, d'individualiser leurs parcours tout en les sécurisant, de devenir autonome et donc acteur de leur orientation.

Les objectifs du volet éducation à l'orientation du projet d'établissement :

1- Améliorer l'information de chaque élève et développer son ambition scolaire

- Par la découverte des formations (promouvoir les sciences et l'orientation des filles vers les filières scientifiques, encourager la poursuite d'études postbac, valoriser les filières littéraires et technologiques, participer à des concours du type « olympiades »...)
- Par la découverte des métiers (visite d'entreprise, intervention de professionnels, conférence métiers, ...)
- En développant chez l'élève une image de soi positive (travail sur la connaissance de soi et la construction d'une image positive) et le rendre acteur de son orientation.

2- Mieux accompagner la construction du projet d'orientation de chaque élève en mobilisant tous les intervenants

- Inclure l'éducation à l'orientation dans les pratiques (cours, accompagnement personnalisé, tutorat, ...)
- Mettre en place un plan de formation des personnels (webclasseur, admission postbac, connaissance de l'adolescent, ...)
- Impliquer les parents en les informant mieux, en les associant à la construction du projet d'orientation de l'élève (présence aux entretiens d'orientation, ...)
- Développer les partenariats (visites d'entreprise, PMA, CJD, CIO, SUIO pour les CPGE, ...).

3- Assurer la cohérence du projet d'orientation de chaque élève

- Par la mise en place du Parcours de Découverte des Métiers et des Formations de la seconde à la 2^{ème} année de CPGE qui doit permettre d'assurer la cohérence des actions et une meilleure définition du rôle de chaque acteur (progression pédagogique).
- Par un suivi individualisé du projet personnel d'orientation de l'élève (utilisation systématique du webclasseur, entretien personnalisé d'orientation, ...) qui associera les parents.
- En permettant une mobilité dans le parcours scolaire (stage passerelle, stage de mise à niveau)

Les indicateurs de résultats :

- Taux d'accès de la seconde au baccalauréat
- Nombre d'appel des décisions d'orientation
- Taux de réorientation (de la seconde à la 2^{ème} année de CPGE)
- Taux de poursuite d'étude dans le supérieur en particulier en CPGE à Pothier
- Taux de redoublement (y compris en 2^{ème} année de CPGE)
- Taux d'absentéisme révélateur du bien-être dans la formation suivie.

Les indicateurs d'activité :

- Nombre de classes ou élèves participant au forum de l'orientation
- Nombre d'entretiens personnalisés conduit par les COP
- Nombre de professeurs concernés par les actions de formation en rapport avec l'éducation à l'orientation.
- Comparaison programme d'actions et actions réalisées dans le cadre du PDMF.

Programme du Parcours de Découverte des Métiers et des Formations

La capacité à s'orienter revêt trois dimensions inséparables :

- La découverte des métiers (*se familiariser avec l'environnement économique*),
- La découverte des formations (*connaître les systèmes de formation*),
- La connaissance de soi (*savoir s'auto-évaluer*).

Actions à destination des COLLEGES	Métiers	Formations	C de soi	Intervenants	Calendrier
Présentation de la classe de seconde aux élèves des collèges du secteur		X		Direction	Décembre
Stand « lycée » forum de l'orientation d'Orléans		X		Professeurs CPE Direction	Janvier
Journée Portes Ouvertes sur les classes de second cycle		X		Professeurs Vie scolaire CDI Direction	Mars

Actions en classes de SECONDE	Métiers	Formations	C de soi	Intervenants	Calendrier
Rencontre parents - équipes pédagogiques		X		Professeurs Direction	Début septembre
Rencontres individuelles parents professeurs sur RDV Bilan suite aux conseils de classes du 1 ^{er} trimestre et remise des bulletins en mains propres.			X	Professeurs	Début décembre
Intervention des COP dans les classes en partenariat avec les PP - Document de « Présentation des filières du lycée » - Brochure ONISEP « Après la 2 ^{nde} générale » - Etudes de cas concrets - Présentation du « web classeur » (POF)		X		COP Professeurs Principaux	Début janvier
Déplacement au « forum de l'orientation » parc exposition d'Orléans (<i>sur la partie post 3^{ème} pour d'éventuels cas de réorientation</i>).	X	X		Détection par les PP de seconde	Début janvier
Réunion d'information sur l'orientation post seconde à destination des élèves et de leurs parents		X		Professeurs des différentes filières COP	Fin janvier
Présentation des filières post seconde : • Portes Ouvertes du 2 nd cycle • Conférences • Intervention en classe de professeurs et d'élèves de 1ère		X		Professeurs	Samedi matin en mars
Réunions thématiques pour une ou plusieurs classes	X	X		Personnes extérieures (CJD, PMA, ...)	selon la demande
Accompagnement Personnalisé : sensibilisation à l'orientation et information sur les ressources disponibles (<i>CDI, sites ONISEP, CRIJ, ...</i>)		X	X	Professeurs Documentalistes	année scolaire
Entretien personnalisé avec un COP		X	X	COP	Sur RDV

Actions en classes de PREMIERE	Métiers	Formations	C de soi	Intervenants	Calendrier
Rencontre parents - équipes pédagogiques		X		Professeurs Direction	Début d'année
Rencontres individuelles parents professeurs sur RDV Bilan suite aux conseils de classes du 1 ^{er} trimestre		X		Professeurs Principaux	Mi janvier
Accompagnement Personnalisé : sensibilisation à l'orientation et information sur les ressources disponibles (<i>CDI, sites ONISEP, CRIJ, ...</i>), travail sur la connaissance de soi.		X	X	Professeurs Documentalistes	Lors de l'AP
Cordées de la Réussite : présentation des CPGE Economique et Commerciales du lycée Voltaire aux élèves de 1 ^{ère} ES et STMG. Déplacement au lycée Voltaire.		X		Direction , CPE, professeurs, élèves du lycée Voltaire	décembre
Déplacement au « forum de l'orientation » parc exposition d'Orléans. - Utilisation du kit de préparation du lycéen (DRONISEP)		X	X	Professeurs Principaux COP	Début janvier
Présentation des poursuites d'études en CPGE (Intervention en classe, conférences, rencontre avec des professeurs et étudiants de CPGE).		X		Professeurs Direction	Février
Journée en établissement de l'enseignement supérieur (JPO CPGE ou STS ou université, immersion, participation aux cordées de la réussite, ...)		X		Professeurs Direction	Février

Entretien personnalisé d'orientation avec le PP pour chaque élève accompagné de ses parents - fiche d'entretien à compléter sur le webclasseur - questionnaire d'auto-positionnement (SAIO)	X	X	X	Professeurs Principaux COP	2 nd trimestre
Conseil d'orientation anticipé (projet d'orientation postbac)		X	X	Equipe pédagogique Direction	Fin 2 nd trimestre
Rencontres avec des élèves et professeurs de Terminale		X		Elèves du lycée Professeurs	ponctuellement en cours d'année
Entretien personnalisé avec un COP sur recommandation du PP ou démarche volontaire.	X	X	X	COP	Sur RDV
Journée d'accueil personnalisé lors de la rentrée pour les 1ères STMG : - Découverte de l'entreprise - Travail sur la connaissance de soi - Travail sur les méthodes d'apprentissage	X	X	X	Direction Professeur de STMG CDI COP	Lors de la rentrée

Actions en classes de TERMINALE	Métiers	Formations	C de soi	Intervenants	Calendrier
Information orientation après bac assurée par les COP par filières : présentation des poursuites d'études post-bac		X		COP	deuxième quinzaine de novembre
Entretien personnalisé d'orientation avec le PP pour chaque élève accompagné de ses parents fiche d'entretien à compléter sur le webclasseur			X	Professeurs Principaux	1 ^{er} trimestre
Cordées de la Réussite : présentation des CPGE Economique et Commerciales du lycée Voltaire aux élèves de TES et TSGT		X		Anciennes élèves du lycée	décembre
Admission Post-Bac : présentation du site, aide à la saisie des vœux et au classement, suivi des procédures et du calendrier.		X		Direction et Professeurs Principaux CPE COP	2 ^{ème} trimestre
Orientation active <ul style="list-style-type: none"> - Sollicitée pour la plupart des filières - Obligatoire pour une Première Année Commune aux Etudes de Santé (PACES) 		X	X	Universités	2 nd trimestre
Présentation des CPGE <ul style="list-style-type: none"> - Intervention en rapport avec les séries de bac (heure de vie de classe) 		X		Enseignants de CPGE	Avant février
Journée en établissement de l'enseignement supérieur (JPO CPGE ou STS ou université, immersion, ...)		X		Direction Professeurs	Février
Conseil de classes du 2 nd trimestre : formulation d'un avis sur les choix de formation post-bac.		X	X	Direction et équipes pédagogiques	mois de février

Actions à destination des CPGE	Métiers	Formations	C de soi	Intervenants	Calendrier
Réunion d'information pour les littéraires sur le choix des options et son incidence sur les possibilités de poursuite d'études		X	X	Professeurs relais LSUP	Jour de la rentrée
2 forums des grandes écoles (écoles d'ingénieurs, écoles de commerce, SUIO)	X	X		Grandes écoles Anciens étudiants	2 vendredi de novembre
Présentation des options SI et Informatique pour les MPSI et PCSI – impact sur les possibilités d'accès aux grandes écoles d'ingénieur (incidence sur les concours)		x		Professeur de SI et d'informatique	Novembre
Participation à la journée des Lettres de l'université d'Orléans Intervention d'universitaires auprès des khâgneux sur les programmes de l'ENS.		X		Université d'Orléans	1 mercredi en mars
Présentation des possibilités de poursuite d'études dans les universités d'Orléans et de Tours pour les littéraires		X		Professeurs d'universités	2 ^{ème} semestre

La formation des acteurs de l'orientation

Pour assurer la mise en place optimale du PDMF, un accompagnement des acteurs de l'éducation à l'orientation est nécessaire en terme de formation pour :

- l'exploitation du webclasseur,
- l'intégration de l'éducation à l'orientation dans les enseignements,
- le conseil aux élèves dans l'usage du site admission postbac.
- La compréhension de la connaissance de l'adolescence.

Au niveau national et académique, un outil innovant de formation à distance « Pairform@nce » a été mis en place. Il pourra utilement être exploité par les enseignants.

Les partenariats <ul style="list-style-type: none">- CJD- Association Projets Métiers Actions- ...	Les ressources <ul style="list-style-type: none">- CDI- CIO pour les lycéens- ONISEP- SUIO pour les étudiants de CPGE- CRIJ- Le site « monorientationenligne »
---	--

Textes règlementaires

Voir la brochure « 15 repères pour l'orientation »

Développer l'ambition scolaire et assurer la cohérence des projets d'orientation de nos élèves :

- Constat : difficulté de suivre l'évolution et donc la **cohérence du projet d'orientation** de chaque élève. Objectif : améliorer le suivi des projets et le conseil en orientation par les professeurs (notamment principaux) par l'utilisation du « webclasseur-orientation » et la mise en place d'un plan de formation. Indicateurs : participation des professeurs aux formations concernant l'orientation (webclasseur, connaissance de l'adolescent, connaissance des formations post-bac...) ; taux d'utilisation du webclasseur (tendre vers 100%).
- Constat : beaucoup d'élèves préparent le **baccalauréat scientifique** sans poursuivre pour autant dans les filières scientifiques de l'enseignement supérieur. Objectif : Conforter la poursuite d'étude des bacheliers S vers les filières scientifiques de l'enseignement supérieur et en particulier pour les filles. Indicateurs : taux de poursuite d'études supérieures dans les filières scientifiques (global, et par sexe).
- Constat : baisse du nombre d'élève s'orientant vers la **filière littéraire** ; peu de garçons (1/3 en second cycle et 1/4 en CPGE). Objectif : Revaloriser la filière littéraire (en particulier auprès des garçons) en mettant en exergue ses nombreux débouchés. Indicateurs : taux de poursuite en 1^{ère} L (global et par sexe) ; taux de bac L en CPGE littéraires (ces dernières années entre 40% et 50%).
- Constat : l'orientation vers la **filière STMG** se fait encore par défaut, trop d'élèves de cette filière arrêtent leurs études en terminale ou juste après le baccalauréat. Objectif : Promouvoir la série STMG et renforcer la poursuite d'études supérieures. Indicateurs : Suivi de cohorte après la 1^{ère} STMG.

Constat : Baisse du nombre de **candidats postulant en CPGE** (surtout en ECS), faible nombre d'élèves du lycée Pothier qui intègrent en CPGE dans ce même lycée. Objectif : Promouvoir les CPGE notamment celles du lycée Pothier (en particulier pour ses propres élèves). Indicateurs : évolution du nombre d'élèves qui poursuivent en CPGE (rapport CPGE Pothier /CPGE to

Axe 3 : Projet d'établissement

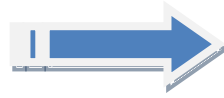
CITOYENNETE

OUVERTURE (interne et externe)

Notion d'épanouissement personnel

Elève Acteur

Communauté éducative



CITOYENNE

(notion de « choix en connaissance de cause »)

1 – EPANOUISSEMENT
PHYSIQUE

2 – EPANOUISSEMENT
CULTUREL

3 – EPANOUISSEMENT
RELATIONNEL

4 – EPANOUISSEMENT
CITOYEN

↓
INDIVIDU



↓
GROUPE

↓
ENGAGEMENT



1 – EPANOUISSEMENT PHYSIQUE

Objectifs :

Vivre ensemble

Pour assumer sa singularité dans le respect de celle des autres

Actions :

- Conduites addictives (alcool tout particulièrement)
- Sexualité, contraception ...
- Nutrition
- Premiers secours
- Tabac
- Développement du sport scolaire
- Prévention routière

Outils, appuis :

- CESC Commission d'Education à la Santé et la Citoyenneté
- Ressources humaines

-	Infirmières et médecin de prévention
-	Assistante sociale
-	Conseillers principaux d'éducation
-	Enseignants
-	Parents
-	Chef des travaux
-	Intervenants extérieurs

- Association sportive

2 – EPANOUISSMENT CULTUREL

Objectifs :

S'enrichir intellectuellement, développer les sensibilités et les capacités personnelles

Actions :

- Prévention de la violence
- Découverte des institutions (Conseil Drouais de la Jeunesse, Communes, Communautés d'Agglomération, Conseil Général, Conseil Régional, Assemblée Nationale, institutions européennes, institutions financières (Fond Monétaire International, Banque Mondiale), Organisation des Nations Unies ...)
- Organisation des élections internes à l'établissement (Conseil Administration, Conseil des délégués pour la Vie Lycéenne, classes, commissions du CA...)
- Formation des délégués (Conseil Administration, classes ...)
- Formation-information sur les instances internes au lycée
- Connaissance de l'organisation de la justice et de la police
- Actions de solidarité : banque alimentaire, don du sang, prêt ordinateurs...

Outils, appuis :

- CESC Commission d'Education à la Santé et à la Citoyenneté
- CVL Conseil des délégués pour la Vie Lycéenne
- FSE Foyer socio-éducatif
- Ressources humaines

-	Conseillers principaux d'éducation
-	Assistante sociale
-	Professeurs principaux
-	Parents
-	Enseignants
-	Intervenants extérieurs

- Conseil d'administration et commission permanente

3 – EPANOUISSEMENT RELATIONNEL



(individu)

Objectifs :

**Aider chacun à se positionner par rapports aux autres
Appréhender et connaître les Autres**

Actions :

- Journal (aux) lycéen(s)
- Contrat Local d'Initiative cinématographique (CLIC -Contrat d'Initiative Cinématographique- et ciné CLIC, festival « regards d'ailleurs »)
- Actions « cinéma » : lycéens au cinéma, festival de Vendôme, festival de Chartres ...
- Atelier artistique théâtre
- Théâtre en anglais
- Gestion des chéquiers CLARC (chéquier Culture des Lycéens et Apprentis de la Région Centre) mis à la disposition des élèves par la Région Centre
- Musique
- Arts plastiques
- Animations d'activités sportives : sports collectifs

Outils, appuis :

- Ressources humaines

- Documentalistes
- Professeurs animateurs de projets culturels
- Conseillers principaux d'éducation
- Enseignants
- Parents
- Intervenants extérieurs

- CDI Centre de Documentation et d'Information
- FSE Foyer Socio-Educatif
- CVL Conseil des délégués pour la Vie Lycéenne

4 – EPANOUISSEMENT

CITOYEN



(Groupe)



ENGAGEMENT

Objectifs : « Liberté – Egalité – Fraternité »

S'engager, altruisme, développer les solidarités

Actions :

- Prévention de la violence
- Découverte des institutions (Conseil Drouais de la Jeunesse, Communes, Communautés d'Agglomération, Conseil Général, Conseil Régional, Assemblée Nationale, institutions européennes, institutions financières (Fond Monétaire International, Banque Mondiale), Organisation des Nations Unies ...)
- Organisation des élections internes à l'établissement (Conseil Administration, Conseil des délégués pour la Vie Lycéenne, classes, commissions du CA...)
- Formation des délégués (Conseil Administration, classes ...)
- Formation-information sur les instances internes au lycée
- Connaissance de l'organisation de la justice et de la police
- Actions de solidarité : banque alimentaire, don du sang, prêt ordinateurs...

Outils, appuis :

- CESC Commission d'Education à la Santé et à la Citoyenneté
- CVL Conseil des délégués pour la Vie Lycéenne
- FSE Foyer socio-éducatif
- Ressources humaines

-	Conseillers principaux d'éducation
-	Assistante sociale
-	Professeurs principaux
-	Parents
-	Enseignants
-	Intervenants extérieurs

- Conseil d'administration et commission permanente

Communauté éducative



OUVERTE

**1 - COMMUNICATION
INTERNE**

**2 - COMMUNICATION
EXTERNE**

3 - VOILET INTERNATIONAL



IMAGE DE L'ETABLISSEMENT



IMAGE DE L'ETABLISSEMENT



1 - COMMUNICATION INTERNE

Objectifs :

Rendre plus lisibles les modes de communication entre les différents acteurs du lycée.

Actions :

- Accueil des élèves et étudiants

Livrets d'accueil

Accueil particulier des nouveaux élèves

- Accueil des personnels

Livret d'accueil

Accueils particuliers des nouveaux collègues et personnels stagiaires

Organisation de réunions de pré-rentrée

- Site Web de l'établissement avec zone sécurisée pour les personnels
- Information aux parents : Espace Numérique de travail - site sécurisé PRONOTE
- Suivi de la « signalétique » dans l'ensemble de l'établissement
- Affichage : structuration et suivi
- Journaux lycéens ou bulletins d'information : association sportive, CDI (centre de documentation et d'information)....
- Publication du calendrier permanent de la semaine
- Suivi, ajustement du règlement intérieur du lycée

Outils, appuis :

- Ressources humaines

Tous les acteurs du lycée y compris les parents
--

- Commission communication à mettre en place
- Mise à disposition de moyens techniques : téléphones, fax, internet , ENT (espace numérique de travail)
- Règlement intérieur
- Journées de pré-rentrée des personnels et journées d'accueil des élèves - étudiants

2-
COMMUNICATION
EXTERNE



IMAGE
DE
L'ETABLISSEMENT

Objectifs :

Rendre plus lisibles les actions menées au sein du lycée et les faire partager aux partenaires extérieurs

Actions :

Organisation de sorties et de voyages PEDAGOGIQUES	
Sorties ou voyages NATIONAUX	Voyages INTERNATIONAUX



Europe dont Projets « TRANS 'EUROPE CENTRE »	Reste du monde
---	----------------

Outils, appuis :

- Ressources humaines

- Enseignants
- Personnels organisateurs de voyages ou sorties
- Professeurs principaux
- Conseillers principaux d'éducation
- Parents
- Intervenants extérieurs

- Conseil Régional du Centre ((notamment avec les projets « TRANS 'EUROPE CENTRE »)
- Conseil d'administration
- Commission permanente (porteuse d'une délégation du CA pour délibérer sur les voyages et sorties scolaires)
- CESC Commission d'Education à la Santé et à la Citoyenneté
- CVL Conseil des délégués pour la Vie Lycéenne
- FSE Foyer socio-éducatif
- AS Association Sportive

3 – VOLET INTERNATIONAL



IMAGE DE L'ETABLISSEMENT

Objectifs :

Mieux connaître l'autre

Faciliter le lien entre le monde de l'entreprise et le lycée

Actions :

- Stages en entreprise des étudiants
- Signature de chartes de partenariat avec entreprises, associations
- Projets pédagogiques avec d'autres acteurs de formation
- Formation de délégués (classe- aux différentes instances lycéennes internes ou externes, CVL-CAVL-CNVL...)
- Visites du monde institutionnel
- Visites d'entreprises

Outils, appuis :

- Ressources humaines

- Chefs des travaux
- Conseillers principaux d'éducation
- Enseignants
- Parents
- Intervenants extérieurs

- Signatures de conventions avec des entreprises
- Projets pédagogiques avec des associations (FOL, AROEVEN , Jeune Chambre économique...)
- Réseau éducatif (collèges, lycées, établissements privés, organismes de formation ...)
- Administrations, institutions, collectivités locales (Région, Département, Communes)....

EVALUATION DU PROJET D'ETABLISSEMENT

La pertinence du projet d'établissement peut être abordée sous l'angle des indicateurs de **contractualisation avec le rectorat** mis en place en 2008

et qui seront cette année scolaire 2012-2013 réactualisés

Dans le cadre des orientations nationales et du projet académique, le projet d'établissement vise à atteindre prioritairement les objectifs suivants à échéance de 2014 :

Rappel des trois axes de contractualisation de 2008

- > Améliorer la prise en charge des difficultés des élèves notamment en seconde et en première
(Indicateurs : réduction du taux de non passage en première -environ 14 %- et augmentation du taux d'accès de la seconde au baccalauréat).
- > Développer l'éducation à l'orientation et la construction de projets personnels en vue d'une orientation positive
(Indicateur : taux d'orientation dans différentes filières, équilibre filles-garçons dans les différentes séries).
- > Promouvoir l'éducation à la santé et la prévention des conduites addictives
(Indicateur : nombre d'élèves concernés par les actions mises en œuvre).